

CPAÉ – École Champlain

Procès-verbal

Le 25 septembre 2019

Présences :

Conrad Melanson – président CPAÉ

Michel Ouellette – vice-président CPAÉ

Mélanie Moreau – directrice de l'école Champlain

Mireille Thériault – secrétaire CPAÉ

Mélanie Desjardins-Mallet – représentante du personnel enseignant

Maxime Beauregard-Dionne

Nathalie Saint-Louis

Sacha Morissette

Samuel LeBlanc

Christian Arsenault

Réal Allain – représentant au CED

1. Ouverture de la réunion

Ouverture de la réunion à 18h30.

2. Considération et adoption de l'ordre jour et absences motivées

Lecture de l'ordre du jour. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Michel Ouellette, et appuyée par Samuel LeBlanc. L'ordre du jour est adopté l'unanimité.

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Conrad Melanson déclare que tout conflit d'intérêts doit être mentionné et déclaré au début de la réunion.

4. Considération et adoption du procès-verbal (29 mai 2019)

Lecture du procès-verbal de la réunion du 29 mai 2019. L'adoption du procès-verbal est proposée par Michel Ouellette, et appuyée par Mireille Thériault. Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté à l'unanimité. Ceux qui n'étaient pas présents à la réunion s'abstiennent.

5. Questions découlant du procès-verbal (29 mai 2019)

La cotisation de 25\$ pour être membre de l'APFNB couvre la période allant du 1er janvier 2019 au 30 décembre 2019. Le CPAÉ souhaite devenir membre.

Conrad Melanson a représenté l'école Champlain à l'événement Célébration 2019 qui a eu lieu à Miramichi. Le kilométrage et le repas ont été remboursés par le budget du CPAÉ.

Une lettre a été envoyée au ministère de la part du CPAÉ, pour montrer notre appui envers l'ajout de trois classes mobiles à l'école Champlain. Des chiffres démographiques ont été donnés comme appui. Le ministère n'a pas changé sa décision en ce qui a trait à l'ajout de trois classes mobiles supplémentaires, une seule classe mobile a été installée, mais la lettre a permis de documenter la position du CPAÉ. Pour contrer le manque d'espace dans l'école, la classe de technologie a été transformée en une salle de classe et les ordinateurs ont été installés dans la bibliothèque. D'autres classes ont aussi été déplacées pour rapprocher que les enseignants et élèves du même niveau soient prêts les uns des autres. Mme Desjardins-Mallet souligne que la perte de la salle de technologie a créé une situation qui n'est pas optimale.

La requête pour l'agrandissement de l'aire de stationnement a été acceptée. La requête est à l'étape de la soumission d'offres. D'ici la fin octobre, le terrain devrait être déboisé et du gravier sera ajouté.

Au moment de la planification de l'école Champlain, un total de quatre classes de maternelle avait été prévu. Il y a sept classes de maternelle en ce moment. Ces élèves vont se joindre aux autres niveaux dans les années futures, ce qui engendrera un autre manque d'espace ou des déplacements de classes. Un plan devra être élaboré d'ici les prochains trois ans.

Une réunion concernant les devis pédagogiques pour la nouvelle école dans la région de Moncton a eu lieu le 18 juin 2019. Conrad Melanson et Mario Godin étaient présents.

Fin des suivis du procès-verbal du 29 mai 2019.

6. Formation/informations en ligne pour le CPAÉ

Conrad Melanson mentionne que la formation en ligne pour le CPAÉ sera faite à la maison (section 1 et 2), puis la formation sera poursuivie au courant d'une réunion du CPAÉ (section 3, 4 et 5). Le lien internet sera envoyé.

7. Élection de l'exécutif du CPAÉ et signature d'entrée en fonction

Conrad Melanson est élu au poste de président.

Michel Ouellette est élu au poste de vice-président.

Mireille Thériault est élue au poste de secrétaire.

Mélanie Desjardins-Mallet est la représentante pour le personnel enseignant.

Anne LeBlanc-Lévesque est la représentante pour le CPNB.

8. Suggestions des prochaines dates et heures des réunions

- 4 décembre 2019

- 26 février 2020
- 1^{er} avril 2020
- 27 mai 2020

18h30 à 19h30 (20h au besoin)

9. Code de déontologie et normes de fonctionnement

Le code de déontologie est présenté à l'écran et est lu. Les normes de fonctionnement seront envoyées.

10. Hymne national – demande de dispense

Chaque année l'école Champlain fait une demande de dispense pour éviter d'avoir à chanter l'hymne national quotidiennement. La demande propose de chanter l'hymne national une fois par semaine, d'effectuer des activités faisant la promotion de l'hymne national au courant de l'année, et d'encourager des projets sur le patrimoine. Réal Allain explique la raison pour laquelle l'hymne national doit être joué dans les écoles.

La demande de dispense est approuvée à l'unanimité.

11. Initiatives/projets de l'école

Mélanie Moreau projette une présentation à l'écran concernant les différents projets et initiatives à l'école Champlain.

- Livraison de services – 3 piliers et pyramide

L'école est en processus d'apporter des changements dans leur modèle de livraison des services. Trois piliers d'interventions seront mis en place (cpt, langue additionnelle et différenciation pédagogique) afin de mieux répondre aux besoins de la clientèle.

- Gestion proactive des comportements

Le travail se poursuit pour mieux gérer les interventions. La gestion proactive des comportements est privilégiée. On faut agir promptement et être plus efficace au niveau de la communication entre intervenants et des interventions auprès des élèves. Dans certaines situations où cela s'avère à être essentiel, une équipe d'intervention est formée pour intervenir. Cette équipe est menée par un membre de la direction et deux enseignants ressources.

- TBÉ-plan d'amélioration - CAP

1. Littérature 2^e, 3^e
2. Écriture 4^e
3. Écriture 7^e
4. Math 6^e
5. Mieux-être (autonomie-AÉ) Certains objectifs seront ciblés, pour permettre aux élèves accompagnés par un AÉ de développer leur autonomie.
6. Développement vie-carrière M-8^e
7. Construction identitaire (médias francophones) M-8^e

Les objectifs seront mis en place, pour permettre l'amélioration. Chaque groupe se rencontrera de manière hebdomadaire, au niveau des équipes collaboratives. L'évaluation des résultats et de l'application des stratégies ciblées seront faites régulièrement. En ce moment, les TBÉ et rencontres CAP ont été entamées. Les obstacles auxquels sont confrontés les enseignants seront présentés aux directions, afin de voir comment ils pourraient être surmontés. Si la direction ne peut identifier une piste de solution, la direction communique ces malaises à la DEA qui à son tour apporte ces malaises à la gestion.

- Mascotte

Il y aura une nouvelle mascotte cette année. Cette mascotte sera représentée par un capitaine de bateau. Un concours sera lancé auprès des élèves.

- Événement rassembleur

Thème : la diversité nous rassemble

Le but de l'événement rassembleur est de développer un sentiment d'appartenance à l'école chez les élèves. L'activité sera animée par le conseil étudiant de l'école.

- Bracelets et activités entourant les 3 valeurs /3R

RESPECT-RESPONSABILITÉ-RÉUSSITE

12. Projets 2019-2020 du CPAÉ

a. Ouverture officielle des aires de jeux : mai 2020

L'ouverture officielle des aires de jeux devrait avoir lieu au mois de mai 2020. Le mur de la reconnaissance soulignant les contributions des différents partenaires financiers sera placé dans les différentes aires de jeux de l'école Champlain. Le mur de reconnaissance est prêt à être installé.

b. Célébration 2020

Le DSF-S procède aux appels d'offres. L'école Champlain pourrait postuler et combiner l'occasion avec l'ouverture des aires de jeux. Le DSF-S fournit un budget de 5 000\$ permettant de couvrir les frais de l'activité au niveau de la logistique, la nourriture, etc. L'événement Célébration 2020 vise à promouvoir les réalisations et les projets du DSF-S.

13. Levée de la séance

La réunion se termine à 19h55.